

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Goliath Gel

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2016-0018

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0011208-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Goliath Gel
-------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	BASF Belgium Coordination Center Comm.V
	Adresse	Drève Richelle 161 E/F 1410 Waterloo Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2016-0018	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0011208-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	27/04/2016	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	19/04/2021	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Evergreen Garden Care
<b>Adresse du fabricant</b>	21, chemin de la Sauvegarde 69134 Ecully Cedex France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Schirm GmbH, Dieselstrasse 8 85107 Baar-Ebenhausen Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	33 - Fipronil
<b>Nom du fabricant</b>	BASF Agro B.V. Arnhem (NL) Freienbach Branch
<b>Adresse du fabricant</b>	Huobstrasse 3, 8808 Pfäffikon SZ Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	BASF AGRI Production SAS, 32, rue de Verdun 76410 St.-Aubin-les-Elbeuf France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Fipronil	(±)-5-amino-1-(2,6-dichloro-a,a,a,-trifluoro-p-tolyl)-4-trifluoromethylsulfinylpyrazole-3-carbonitrile (1:1)	Substance active	120068-37-3	424-610-5	0.05

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Goliath gel est utilisé à l'intérieur par des professionnels pour le contrôle des blattes.

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Blattellidae: <i>Blattella germanica</i> , <i>Supella longipalpa</i> -Blatte germanique, Blatte à bande brune-Adultes et nymphes  Blattidae: <i>Blatta orientalis</i> , <i>Periplaneta americana</i> -Blatte orientale, Blatte américaine-Adultes et nymphes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  à l'intérieur des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pose d'appâts. -  Goliath gel est utilisé à l'intérieur par des opérateurs professionnels pour le contrôle des blattes dans des bâtiments industriels, publics et domestiques. Le produit est prêt-à-l'emploi et est appliqué non-dilué. Aucune autre substance n'est ajoutée lors de l'application. Goliath Gel est contenu dans des cartouches scellées qui sont conçues pour être utilisées avec un pistolet applicateur qui dépose le gel sous forme de petites gouttes. La cartouche est fixée dans l'applicateur et un embout approprié y est attaché. Il est recommandé d'appliquer le produit dans des fissures et crevasses, ou dans des endroits cachés et inaccessibles à l'homme ou aux animaux domestiques.  Les gouttes de gel sont appliquées dans des fissures, crevasses, derrière les réfrigérateurs, derrière les placards et étagères, sous les appareils ménagers de cuisine, dans les compteurs électriques, conduits et installations des salles de bains, etc... Ne pas appliquer Goliath® Gel à un endroit où il serait susceptible d'être inondé ou éliminé par le nettoyage ménager.  Blatte germanique ( <i>Blattella germanica</i> )- faible infestation: 0.03 g/m <sup>2</sup> / forte infestation: 0.06 g/m <sup>2</sup> Blatte orientale ( <i>Blatta orientalis</i> )-faible infestation: 0.06 g/m <sup>2</sup> / forte infestation: 0.09 g/m <sup>2</sup> Blatte américaine ( <i>Periplaneta americana</i> )- faible infestation: 0.06 g/m <sup>2</sup> / haute infestation: 0.09 g/m <sup>2</sup> Blatte à bande brune ( <i>Supella longipalpa</i> )-faible infestation: 0.03 g/m <sup>2</sup> / haute infestation: 0.06 g/m <sup>2</sup> Une goutte de 0.03 g a environ 3-4 mm de diamètre.  La quantité de produit appliquée doit correspondre à la dose efficace recommandée.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Minimum 0.03 g/m <sup>2</sup> - maximum 0.09 g/m <sup>2</sup> en fonction de l'espèce et /ou du niveau d'infestation - 0 - Une seule application est généralement suffisante. Toutefois, les espaces traités devront être ré-inspectés 1 fois par semaine. Si l'infestation initiale était sévère, une

seconde application peut être nécessaire si le premier traitement a été consommé et que les blattes subsistent.  
La durée moyenne d'un traitement est de 3 à 7 jours.  
Les blattes meurent généralement quelques heures après une seule ingestion de fipronil. Dans les lieux infestés, des blattes mortes sont normalement retrouvées endéans les 24 heures qui suivent un traitement.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel  
Professionnel qualifié

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Cartouches, Plastique: HDPE , 20 or 35 g  
  
Cartouches scellées.  
  
La cartouche est scellée ce qui empêche la sortie du contenu jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée dans le pistolet applicateur et qu'un embout approprié soit fixé sur la cartouche.

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire d'autorisation dans l'information du produit).

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre les instructions fournies.
  - Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle: ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit.
  - En raison de la sensibilité à la lumière de la substance active, l'exposition à la lumière devrait être évitée après l'application du produit. Le produit doit être utilisé uniquement dans des zones à l'abri de la lumière.
  - Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
  - Appliquer les gouttes d'appât à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex: ne pas le placer sous un radiateur).
  - Ne pas appliquer le produit à un endroit où il serait susceptible d'être inondé ou mouillé ; protéger le produit de la pluie, des inondations et des eaux de nettoyage.
  - Pour augmenter l'efficacité du traitement, respecter les bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la source de nourriture majeure pour les blattes.
  - Pour augmenter l'efficacité, vérifier l'appât une fois par semaine et remplacer les appâts lorsqu'ils sont complètement ou partiellement consommés, endommagés ou gâtés.
- Afin d'éviter le développement de résistances au sein des populations d'insectes, les recommandations suivantes doivent être implémentées :
- Alternier l'utilisation de produits contenant des substances actives avec différents modes d'action.
  - Adopter des méthodes de lutte intégrée contre les parasites, telles que la combinaison de méthodes de contrôle chimiques et physiques ainsi que d'autres mesures de santé publiques, tout en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces visées, conditions d'utilisation, etc.).
  - S'assurer de l'efficacité du produit sur le lieu d'utilisation : le cas échéant, les causes d'une efficacité réduite doivent être investiguées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle.
  - Ne pas utiliser le produit dans des lieux où une résistance est soupçonnée ou déjà établie.
  - Informer le responsable de la mise sur le marché si le traitement est inefficace.
  - Éviter l'utilisation continue de produits.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection (gants accordant une protection conforme à la norme NF EN 374 parties 1,2 et 3 contre le produit et la substance active qu'il contient) pendant la phase de manipulation du produit.
- Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux nourrissons et enfants, aux animaux de compagnies et aux animaux non visés (afin de minimiser le risque d'empoisonnement).
- Ne pas endommager la cartouche, même lorsqu'elle est vide.
- Ne pas appliquer le produit directement ou à proximité des aliments ou boissons destinés à la consommation (humaine ou animale), ni sur des surfaces ou des ustensiles qui pourraient être en contact direct avec ces denrées.
- Appliquer uniquement dans des endroits dissimulés difficiles d'accès et qui ne risquent pas d'être mouillés.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux :

- Rincer immédiatement et abondamment sous l'eau courante, en ouvrant occasionnellement les paupières. Vérifiez et enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'inhalation:

- Amener la victime dans un endroit frais et la placer dans une positions confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

En cas de contact avec la peau :

- Rincer abondamment la partie contaminée avec l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Nettoyer soigneusement les chaussures avant réutilisation.

En cas d'ingestion :

- Rincer la bouche immédiatement avec de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

Note au médecin: traiter selon les symptômes. Contacter le Centre Anti-Poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit restant, ainsi que son emballage et tout autre déchet (dont les insectes morts), conformément à la réglementation locale.

- Ne pas déverser le produit restant au sol, dans les cours d'eau, dans des conduites d'eau (évier, toilettes ...) ou dans des égouts.

- Lors de l'application, retirer l'excès de produit au moyen de papier absorbant.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Le produit peut être conservé 3 ans à compter de la date de fabrication, à température ambiante et dans un emballage en PEHD.

- conserver hors de portée des enfants

#### 6. Autres informations

- En cas de traitement inefficace (résistance soupçonnée), l'autorité compétente devra être informée par le détenteur d'autorisation.

- Des essais de terrain prouvant l'efficacité du produit GOLIATH GEL sur des blattes à bande brune (*Supella longipalpa*) doivent être soumises endéans l'année qui suit l'autorisation du produit.

- Le détenteur d'autorisation doit informer les autorités compétentes (CA), ou tout autre instance impliquée dans la gestion de résistance, de toute éventuelle résistance observée. En cas de résistance, il devra proposer un plan d'action adapté pour le gérer.